Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212901359-20260217-D2026_07_CCAS-DE

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

TOME I – ACTES COMMUNICABLES

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame PRONOST Anne, vice-présidente du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 12
Date de convocation du Conseil d'Administration : 2 février 2026

PRESENTS : M. BOTREL Loïc ; Mme BUANNIC Yvonne ; Mme COLINEAUX Claude ; Mme CORFMAT Christine ; M. JANVIER Gilles ; Mme LE BERRE-COÏC Magalie ; Mme PEOCH Armelle ; Mme PRONOST Anne.
ABSENTS EXCUSES : Mme GRUGEON Violette donnant procuration à Armelle PEOCH ; Mme LECULLIER Aurélie donnant procuration à Anne PRONOST ; Mme LE LEVIER Christine donnant procuration à Gilles JANVIER ; Mme MADELEINE Anne donnant procuration à Magalie LE BERRE-COÏC.
ABSENT : M. GUILLOUX Serge
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BRIAND Maëlle, agent administratif

---

2026–07 : Vote du budget primitif 2026

Le Conseil d'administration, après présentation, décide à l'unanimité de voter au niveau du chapitre le budget primitif tel que proposé :

Le budget primitif pour l'année 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme totale de 27 335,78€.

En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 26 500€.
Les principales dépenses sont :

- Les aides financières et secours divers pour 11 000€,
- Les subventions aux associations pour 4 000€,
- Les frais de réception pour 10 000€.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- D'une subvention de la Commune de Loctudy pour 15 000€,
- D'une fraction du produit des concessions et redevances funéraires pour 3 000€,
- De l'excédent de fonctionnement reporté de 8 265,09€.

En section d'investissement, les dépenses et les recettes sont de 835,78€.

Pour extrait conforme,
LOCTUDY, le 18 Février 2026
La Vice-Présidente du CCAS
Anne PRONOST